Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025
ID : 040-214001331-20250407-DECISION05_2025-CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE LABENNE
NATURE OCÉANE
40530 - LANDES
Email : mairie@ville-labenne.fr
Tel. 05 59 45 46 60
Site web : www.ville-labenne.fr

LABENNE, le

Décision du Maire : N° 05/2025

MAPA 03/2025 : Travaux d'entretien, de recalibrage et d'aménagement sur espaces communaux – Accord-cadre à bons de commandes

Le Maire de la Commune de LABENNE,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L 2123-1, R 2123-4 à R 2123-6, R 2131-12, R 2131-13 et R 2131-18,
Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 03 février 2025 chargeant Madame la Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,
Considérant qu'il convient de réaliser des travaux d'entretien, de recalibrage et d'aménagement sur les espaces communaux,
Vu la consultation mise en ligne sur le site départemental de dématérialisation des Landes *demat-ampa.fr* et sa publication dans le journal Sud-Ouest le 21/02/2025,
Considérant que les diverses propositions reçues pour cette consultation ont fait l'objet d'une étude par la commission ad hoc en vue de l'attribution du marché,
Après analyse,

DECIDE

Article 1er : D'accepter la proposition ci-après :

Lot Unique:

- **SN LAUSSU, 2250 Route des Lacs, BP 63, 40 660 MESSANGES**

Article 2 : Les prestations commandées, dans le cadre de cet accord-cadre à bons de commandes, varieront entre un montant minimum annuel de 30 000€ TTC et un montant maximum de 300 000€ TTC. La durée du marché est de trois ans à compter de sa date de notification.

Article 3 : Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Labenne, le 7 Avril 2025
La Maire,
Stéphanie CHESSOUX

MAIRIE DE LABENNE (Landes)